

Que de chemin parcouru, petit à petit, depuis la création de notre association !

C'est le premier constat que nous pouvons faire, ce mardi 15 novembre, lors de l'inauguration de nos locaux à Senlis, en présence de plusieurs personnalités.

Rappelons-nous 2004-2005 quand aucune collectivité ne prenait le vélo en considération...

Rappelons-nous 2006, lorsque le Maire de Senlis, après une « passe d'arme » concernant un aménagement cyclable oublié, nous disait : « tant que je serai Maire de Senlis, il n'y aura rien de fait pour le vélo ! » (car il estimait qu'inciter les gens à utiliser leur vélo était dangereux...).

Et savourons un instant ce 15 novembre 2011, où une demi-douzaine de Maires et Maires adjoints (de Senlis et de communes environnantes), deux représentants du Conseil général de l'Oise, deux représentants de l'Etat (dont le nouveau Coordinateur Interministériel pour le développement de l'Usage du Vélo), plusieurs représentants d'associations partenaires, une vingtaine d'adhérents ou sympathisants, avaient répondu à l'invitation de l'au5v. Un tel scénario était inimaginable il y a 5 ans...

Notre emménagement dans ces locaux marque une étape importante dans la vie de notre association. Il est, nous l'espérons et nous nous y employons, le prélude à un développement important de nos activités dans l'ensemble des communes du sud-est de l'Oise. L'embauche, dès ce mois de décembre, d'une secrétaire-animatrice (par l'AF3V et dont l'emploi du temps sera partagé avec l'au5v à partir de février) va nous permettre de mieux structurer notre fonctionnement et d'engager de nouvelles actions.

Savourons aussi le grand pas franchi par la Ville de Senlis avec l'inauguration, le 16 septembre dernier, de la plus grande «Zone de rencontre» de la moitié Nord de la France et de deux Zones 30 importantes (voir plus loin)...

Savourons également le chemin parcouru à Pont-Ste-Maxence avec la création d'une «Zone de rencontre» en centre-ville, de plusieurs double-sens cyclables et de sas vélo (qui doivent cependant être agrandis...).

Savourons encore la création de plusieurs aménagements cyclables à Compiègne, à l'occasion de l'ouverture du Pont Neuf.

Savourons enfin la création de plusieurs double-sens cyclables à Chantilly.

Tout cela s'est bien souvent réalisé grâce à l'action de nos représentants locaux...

Réjoignons-nous de l'ouverture à Creil de notre atelier d'auto-réparation et de recyclage de vélos grâce à la seule bonne volonté de quelques bénévoles (qui ont besoin de soutien...).

Mais il nous reste encore tant et tant à faire —pour développer l'usage du vélo et des modes actifs dans nos villes et notre région —que nous ne pouvons hélas pas nous arrêter en chemin... Car l'urgence est toujours bien là, de plus en plus pressante même, puisqu'il s'agit de développer des modes de déplacement :

- permettant de lutter efficacement contre le réchauffement climatique,
- offrant une alternative crédible à l'automobile dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat,
- permettant de développer l'emploi dans le secteur touristique, non délocalisable.

Beaucoup d'actions que nous aimerions engager attendent que des bénévoles s'investissent au quotidien, aux côtés des membres du Bureau et de nos représentants locaux, pour que les projets deviennent réalités et sources de satisfactions.

Que diriez-vous, comme éventuelles bonnes résolutions pour l'an nouveau, de participer activement à ces nombreux challenges ?

Au nom de tout le Conseil d'Administration de l'au5v, je vous souhaite d'ores et déjà une très bonne année 2012... à vélo bien sûr !

Le Président, Eric BROUWER.

## NOVEMBRE 2011 : NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

Assemblée Générale du 18 mars 2011

Cette Assemblée Générale a validé à l'unanimité des présents et des personnes représentées le rapport financier, le rapport d'activité et le rapport moral.

Deux nouvelles personnes ont été élues au Conseil d'administration : Philippe PRINS et Frédéric SCHNEIDER.

Le nouveau Conseil d'Administration est donc composé de 17 membres, nombre auquel il faut ajouter trois membres fondateurs, administrateurs de droit.

Quelques jours après l'AG, le CA s'est réuni et a élu le nouveau Bureau de l'association. Celui-ci se compose de la façon suivante :

- Eric BROUWER, Président.
- Jean TOURRET, Vice Président.
- Patrice VOQUER, Trésorier.
- Philippe PRINS Trésorier adjoint.
- Claude POITOUT, Secrétaire.
- Lilian MUNOZ, Secrétaire adjointe.

Fin 2010, l'au5v a enregistré sa 430ème adhésion et comptait 230 adhérents à jour de leur cotisation. (Nota : En cette fin 2011, nous avons enregistré notre 500ème adhésion, et comptons 250 adhérents à jour de leur cotisation).

Rappelons que l'Assemblée Générale était précédée d'une Conférence-Débat dont le thème était : « Quelle place pour les vélos dans les villes de l'Oise ? ».

Alexandre LAIGNEL, chargé d'études au Club des Villes et Territoires Cyclables a rappelé les résultats de l'enquête 2007 menée sur les politiques en faveur des piétons et des cyclistes, et exposé les modalités de la nouvelle enquête 2011 lancée par l'Observatoire...

Les Représentants locaux de l'au5v ont fait un premier bilan/constat de ce qu'ils ont pu relever et remarquer dans leur ville en matière de développement du vélo et d'équipements cyclables. Les élus invités ont été sollicités pour présenter leur approche en matière de politique cyclable.

L'au5v a alors émis l'idée de constituer un « Observatoire » pour les villes de plus de 5000 habitants de l'Oise.

### LOCAL ASSOCIATIF ET EMBAUICHE DE PERSONNEL

#### Local pour l'au5v et l'AF3V :

Nous vous annonçons, dans le bulletin n°9 (mot du Président), que nous étions à la recherche d'un local pour l'Association.

Parallèlement, un nouveau mode d'organisation rapprochant les besoins de l'au5v et ceux de l'AF3V (Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes) s'est peu à peu précisé. En effet depuis janvier 2010, l'AF3V a fixé son siège social à Senlis. L'AF3V était également à la recherche d'un local. L'idée d'un local commun aux deux associations, permettant l'embauche d'un personnel dont le temps et les compétences seraient partagés, s'est progressivement imposée.

C'est donc sous cette forme que la demande de local a pu être formulée à la Ville de Senlis qui lui a favorablement

donné suite. L'AF3V et l'au5v disposent désormais de 2 bureaux communs situés 30 rue Eugène Gazeau, dans le bâtiment « Les 3 arches » où se trouve le siège de la Communauté de Communes des Trois Forêts.

Ces locaux sont attribués à titre provisoire, en attendant de trouver une solution définitive que nous souhaiterions être à la gare ou dans les deux petits bâtiments annexes.

La convention signée entre la Ville et l'au5v ne prévoit pas de loyer pour la mise à disposition de ces locaux, mais l'au5v s'engage en contrepartie à mettre en place un certain nombre d'actions et de manifestations intéressant directement la ville de Senlis.

#### Recrutement secrétaire et ingénieur stagiaire :

##### Secrétaire :

La perspective de regroupement des deux associations dans les mêmes locaux permet l'embauche d'un(e) salarié(e) utilisé(e) à temps partagé (20% au5v et 80% AF3V) qui sera principalement chargé(e) des tâches de secrétariat mais aussi d'animation de différentes actions menées par l'AF3V au plan national.

A cette fin, au cours du premier semestre 2011, un travail d'étude de besoins, de définition de poste et de faisabilité a été conduit dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) mis en place dans chaque département. Le cabinet MOUVENS a animé plusieurs matinées et journées de réflexion.

Ce travail a permis de mieux définir comment l'AF3V et l'au5v pouvaient se lancer dans une étape nouvelle de leur fonctionnement et procéder à l'embauche d'un(e) secrétaire.

Le CA de l'AF3V et celui de l'au5v ont donné mandat à leur bureau pour entreprendre les démarches en ce sens.

Un processus d'embauche s'est donc déroulé en octobre et novembre (dépôt de l'offre auprès du Pôle Emploi, réception et étude des CV, entretiens par l'au5v puis par l'AF3V).

Et la décision finale a été prise le 18 novembre : Sophie POUILLY sera la secrétaire-animatrice de l'AF3V et de l'au5v à partir du 12 décembre prochain, le temps d'effectuer les dernières formalités administratives et de finaliser la convention entre l'au5v et l'AF3V.

Sophie POUILLY sera donc employée de l'AF3V en CDI, dans un premier temps à temps plein pour l'AF3V (35h par semaine).

Sous réserve d'acceptation de notre dossier, actuellement en cours d'instruction, il s'agira d'un « emploi solidaire » subventionné à 50% du SMIC chargé par le Conseil Régional Picardie.

Cette réserve une fois levée, l'au5v financera dès janvier prochain 1/5 du temps de travail de cette secrétaire, (temps qui sera facturé par l'AF3V à l'au5v via une convention de mise à disposition « à titre non lucratif », c.à.d. facturé à « prix coûtant »).

Bref, dès mi-janvier ou début février 2012, Sophie POUILLY travaillera l'équivalent d'1 jour par semaine pour l'au5v et répondra (presque tous les jours) à vos appels par téléphone au 03.44.60.11.63 ou à vos demandes adressées à [contact@au5v.fr](mailto:contact@au5v.fr).

## Stagiaire Tourisme :

Depuis le 31 octobre, l'au5v accueille en son sein une étudiante en BTS Animation et Gestion touristiques locales, Elodie BONNAIRE, dans le cadre d'une convention d'Action professionnelle.

Avec l'aide du Bureau (sous la responsabilité de Claude POITOUT), Elodie va travailler à l'élaboration et à la promotion d'itinéraires cyclables permettant de découvrir le Parc Naturel Régional Oise Pays de France, conformément au Schéma d'accueil du public du PNR approuvé en 2008.

## Stagiaire Master 2 :

Le développement progressif de plusieurs projets de l'au5v pouvant concourir à la promotion du vélo dans notre région (Observatoire des villes cyclables et/ou des mobilités actives ; conseils en aménagements cyclables) a incité le Bureau à envisager le recrutement d'un(e) stagiaire de formation ingénieur Master 2.

L'étude du budget prévisionnel 2012, présenté au CA du 27 septembre, ayant permis de confirmer la possibilité de s'orienter en ce sens, une offre de stage a donc été déposée auprès de l'UTC (Université Technologique de Compiègne), s'adressant principalement à des élèves ingénieurs en Génie des systèmes urbains. D'autres universités ou écoles pourraient être sollicitées.

## OUVERTURE DE L'ATELIER ABC VELO DE CREIL

C'est un projet ancien qui a pu voir le jour aux débuts de l'été sous l'impulsion de Philippe RENARD, Représentant Local de l'antenne de Creil : l'ouverture à Creil d'un atelier d'auto-réparation et de recyclage de vélos.

Une cinquantaine d'ateliers d'auto-réparation et de recyclage vélo sont déjà ouverts en France. Ils se définissent par leurs activités de promotion active du vélo basées sur le réemploi de vélos inutilisés et l'apprentissage de la mécanique.

Les principes mis en oeuvre sont les suivants :

1. Les adhérents viennent pour réparer eux-mêmes leur vélo. En aucun cas le technicien ne s'engage à le faire à leur place. Il leur prête conseil et assistance. Les usagers trouvent donc sur place non seulement l'aide d'un mécanicien, mais aussi les outils et les pièces. Ces dernières sont pour une bonne part récupérées et pour l'autre (câbles de freins, patins, chambre à air, etc.) neuves. Elles sont à un prix coûtant ou modique.
2. Les adhérents peuvent également venir choisir un vélo récupéré par l'Atelier vélo (dons, déchèteries, etc.), destiné à la réparation, l'acquérir pour une somme modique et procéder à sa réparation,
3. Les vélos récupérés retrouvent une seconde vie, et ceux non réparables sont démontés (ainsi que les pièces détachées usagées), triés et revendus ou remis en déchèterie.

L'objectif de tels ateliers est de développer l'usage du vélo, de permettre à chaque propriétaire d'un vélo d'en assurer l'entretien courant afin d'en avoir un usage prolongé, mais aussi de contribuer au recyclage des déchets.

C'est donc dans cet esprit que l'atelier de Creil s'est ouvert le 7 juillet et, depuis cette date, reçoit le public le jeudi après midi de 14h00 à 17h00 et le samedi matin de 9h30 à 12h30. Plusieurs personnes en

assurent le fonctionnement technique. Yves DELANOË et André BAUDRELOT sont présents chaque jeudi matin. La permanence du samedi matin est assurée par un roulement de membres du CA ou du Bureau et de plusieurs bénévoles (Frédéric SCHNEIDER, Régis RACE, Olivier ROUSSEAU, Claude POITOUT, Bernard LE MOINE ...).

Nous aimerions avoir 2 bénévoles minimum par samedi... N'hésitez pas à vous faire connaître si l'idée de contribuer à ce challenge vous intéresse !

L'Atelier ABC Vélo est situé en plein cœur de l'agglomération, rue Ribot (en face de la « Sécu »), dans deux box jouxtant les locaux d'Emmaüs. Un petit local annexe, restauré bénévolement, sert d'entrepôt. Nous espérons néanmoins pouvoir emménager dans un endroit plus adapté, dès que l'occasion s'en présentera, car les locaux actuels montrent déjà leur limite...

La mise en place progressive des ateliers, avec des moyens modestes pour débiter, soutenue par la bonne volonté des bénévoles qui s'y impliquent.

Les premiers résultats sont très encourageants : le bouche-à-oreille fonctionne bien et de nouveaux cyclistes viennent chaque semaine à l'atelier et deviennent donc adhérents de l'association.

## LES CIRCULATIONS DOUCES DANS NOTRE REGION : QUOI DE NEUF ?

Les grandes lignes sont maintenant tracées sur le papier. 2 schémas sont validés :

- Le Schéma Régional des Vélo routes et Voies Vertes (SR3V), validé en 2006 par la Région Picardie.
- Le Schéma Départemental des Circulations Douces (SDCD), structuré autour de la Trans'Oise, validé en décembre 2010 par le Département de l'Oise.

Le Pays du Sud de l'Oise, regroupant les Communautés de Communes situées sur l'axe Chantilly, Senlis, Crépy-en-Valois a par ailleurs achevé l'élaboration de son Schéma des Axes de Circulations Douces couvrant l'ensemble de ce bassin.

La Communauté de Commune des 3 Forêts (CC3F), a également conduit des réflexions en ce sens, reprenant en partie le Schéma précédemment adopté par l'ancienne CCPS.

Enfin, la Communauté d'Agglomération Creilloise élabore actuellement son Schéma des Itinéraires de Circulations Douces

A chaque fois l'au5v a participé aux réunions des différents Comités de Pilotage.

C'est donc un ensemble cohérent de schémas qui est (ou se met) en place, avec une prise en compte par les élus de l'importance des déplacements doux comme promesse de développement touristique. Mais du Schéma à la réalisation, le pas à franchir est grand. Nous qui sommes engagés dans l'approche militante du développement des Circulations Douces, tout en reconnaissant l'importance du travail effectué aux différents niveaux, attendrions une progression plus rapide des créations de voies et dans un ordre plus hiérarchisés en fonction de leur importance.

Si la région subventionne les départements qui sont seuls maîtres d'œuvre des chantiers, il n'y a aucune

incitation à réaliser en priorité les axes structurants internationaux puis nationaux. C'est un handicap non négligeable sur lequel butent des attentes importantes. Ainsi l'Eurovéloroute n°3 ne fait l'objet d'aucune mesure incitative spécifique, malgré l'importance que pourrait revêtir sa réalisation rapide en matière de développement touristique.

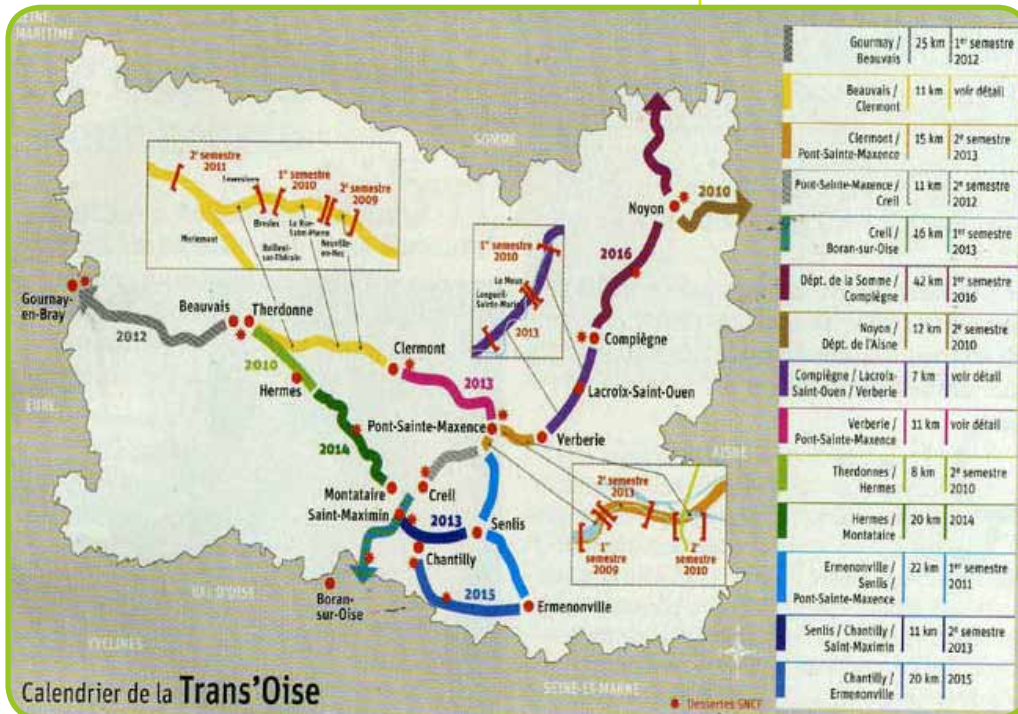
Maintenant que ces schémas SR3V et SDCD sont adoptés, l'au5v demande la mise en place de comités de suivi.

Au niveau régional, le comité de suivi du SR3V ne s'est pas réuni depuis 2006, mais on nous le promet chaque année...

Au plan départemental, le Conseil Général a organisé 3 réunions d'information : le 29 novembre à Creil, le 6 décembre à Chiry-Ourscamp, et le 7 décembre à Beauvais. Mais il n'a toujours pas été répondu à notre demande de création d'un comité de suivi...

### La Trans'Oise :

Plusieurs tronçons de Trans'Oise sont réalisés et praticables.



Le premier, d'une longueur de 3,2 km, a vu le jour le long des étangs de Pontpoint et a été inauguré en 2009. Un second tronçon de 3 km a été inauguré en 2010 entre La Neuville-en-Hez et Gicourt (près de Clermont).

Le 5 juin 2011, à l'occasion de l'Oise Verte et Bleue, une nouvelle portion de 8,5 kilomètres a été inaugurée entre Therdonne et Hermes avec hélàs, quelques coupures en traversée d'agglomération. Le CAPVVO était représenté à cette manifestation : l'APF, l'URCC, Vellovaque, et l'au5v ont tenu un stand et organisé des balades en boucle autour de La Neuville.

Trois autres tronçons ont été réalisés en 2011 :

- Compiègne – La Croix St Ouen : 4 km (rachat et réfection d'un tronçon précédemment réalisé par l'ARC le long de l'Oise).
- Moru – Verberie : 3 km (piste cyclable le long de la RD 123).

- Pont-l'Evêque – Quierzy : 11,5 km réalisés fin 2011 mais pas encore officiellement ouverts (Voie Verte revêtue sur le chemin de halage du canal latéral à l'Oise, entre Noyon et la limite départementale Oise/Aisne).

Vous le remarquerez aisément, les réalisations se concrétisent peu à peu. L'ensemble des 240 km de TO que le CG a prévu de réaliser devraient être finalisés en 2016 (sous réserve de l'achèvement du canal SNE).

Le calendrier des travaux est ainsi détaillé sur le site du CG.

### « Où en est le projet de Voie Verte de Senlis ? »

L'élection de Madame Loiseleur et de son équipe à la Mairie de Senlis en janvier dernier a permis à la CC3F d'entériner une modification de ses statuts, validée par le Préfet en mai et dans laquelle les compétences de la CC3F en matière de Circulations Douces sont clairement définies.

C'est donc la CC3F qui est maintenant Maître d'Oeuvre sur ce tronçon de voie ferrée en connexion urbaine avec la Trans'Oise.

Dans la suite du chantier, conduit par l'ancienne municipalité, un premier travail de revêtement a été effectué entre la gare et la rue des Marronniers. Il n'est, à ce jour, pas finalisé car des travaux de consolidation des bas-côtés encaissés doivent venir sécuriser le passage. Il nécessitera l'intervention de gros engins pouvant endommager le revêtement.

La CC3F a confié au cabinet Osmose l'étude d'ensemble du délaissé ferroviaire (de la route de Creil à l'Ouest, jusqu'à l'autoroute A1, à l'Est de la ville). Une première présentation a eu lieu en juillet dernier avec les propositions suivantes d'échelonnement des travaux :

1. Construction d'une passerelle permettant de franchir la rue du Gué de Pont.
2. Prolongement du côté Ouest dans un premier temps jusqu'au niveau du collège la Fontaine des Prés,
3. Puis progressivement jusqu'à la RD 930.
4. Enfin prolongation de la section à l'Est de la gare.

Les demandes de subvention FRAPP pour le lancement des étapes 1 et 2 seront lancées avant la fin de cette année.

Quelques points font l'objet de discussions entre les élus et l'Architecte des Bâtiments de France :

- Une largeur insuffisante retenue pour la passerelle (1,50m),
- Une exigence de revêtement par l'ABF qui exclurait les rollers, enlèverait le label Voie Verte et ferait rupture de continuité avec la Trans'Oise.

Aux dernières nouvelles, l'inauguration (ne) serait

envisageable (que) pour notre prochaine Fête des Voies Vertes, le 4ème WE de septembre 2012...

### La CC3F et les liaisons douces intercommunales :

Les projets concernent :

- La liaison Chamant – Senlis,
- La liaison Aumont – Senlis.

La sécurisation des cyclistes le long de cette dernière liaison nécessitera certainement de procéder à des acquisitions foncières.

Dans le cadre de l'étude conduite par le Pays du Sud de l'Oise, nous demandons que cet axe Senlis-Aumont soit prolongé vers la base aérienne de Creil.

Suivront ultérieurement les liaisons Courteuil – Senlis et Fleurine – Senlis.

aisée la circulation en double sens cyclable.

- Création sur cette place d'un espace de stationnement vélos.

L'inauguration officielle de cet ensemble d'aménagements a eu lieu le vendredi 16 septembre à l'occasion de l'ouverture de la Semaine de la mobilité.

Lors de cette semaine de la mobilité, l'au5v a œuvré pour faire connaître ces nouvelles dispositions. A plusieurs reprises l'association a tenu une permanence afin de rencontrer le public. Elle a dans le même temps proposé, le samedi 17 et le dimanche 18, des balades à vélo guidées et le mercredi 21, une opération de marquage Bicycode qui a permis de graver et sécuriser une trentaine de vélos. A cette occasion, la Ville a mis à la disposition de l'association ses vélos à assistance électrique afin que les personnes qui le souhaitaient puissent en faire l'essai.

La ville de Senlis devient ainsi pionnière et exemplaire au niveau départemental et régional.

L'au5v se félicite naturellement de cette évolution.

Plusieurs aménagements et ajustements restent cependant à réaliser dans les zones de circulation apaisées ainsi créées :

- mise en place de toute la signalisation dans la partie Est du secteur sauvegardé (!!!),
- mise en place de dispositifs de ralentissement de la vitesse dans la Zone 30 du Val d'Aunette,
- ajout d'une signalisation horizontale « zone 30 » aux entrées de la zone 30 et à chaque carrefour,
- finalisation du marquage au sol des emplacements de stationnement dans la zone de rencontre,
- mise en place des derniers panneaux « sauf vélo » sous les panneaux de sens interdit.

Une des prochaines étapes également attendue est l'installation d'arceaux pour le stationnement des vélos, en remplacement des pincés-roues actuels, et leur multiplication à d'autres endroits de la ville. Las, les exigences de l'ABF font obstacle pour le moment. Il nous a été assuré que les pincés-roues actuels ne sont installés qu'à titre provisoire.

Une part importante pour l'évolution des mentalités repose sur les usagers. Il leur revient en effet de s'approprier tous les aspects de ces mesures, de quitter les trottoirs pour marcher sur la chaussée en respectant les règles de partage et de se faire reconnaître dans l'utilisation des doubles-sens cyclables.

## FÊTE DU VELO – FÊTE DES VOIES VERTES

### La fête du vélo des 27, 28 et 29 mai derniers :

Une nouvelle orientation a marqué cette fête du vélo 2011 :

- Les Responsables de nos Antennes Locales ont organisé un ou plusieurs évènements dans chacune de leur ville respective (Agglomération Creilloise, Chantilly, Compiègne, Senlis).
- Un stand d'information et de sensibilisation à l'usage du vélo y a été installé. A cette occasion une opération de marquage « tournante » a été effectuée durant ces 3 jours.

C'est donc sur un vaste territoire que l'association a,

## SENLIS ZONE DE CIRCULATION APAISEE – ZONES 30

En 2010, durant la mandature de M. Canter, deux axes majeurs avaient été mis en double-sens cyclable.

L'au5v attendait la généralisation de cette mesure à l'ensemble des rues en sens unique.

Depuis son élection début 2011, la nouvelle équipe municipale a ouvert une large concertation incluant élus et représentants d'associations (au5v, représentant des commerçants, associations de quartier, de sauvegarde, etc.), d'une part autour des modifications des modes de déplacement et de stationnement dans la ville, d'autre part autour des projets de réaménagement des lignes de TUS.

L'au5v a largement participé à ce travail en organisant le 27 mai, avec l'appui de la Mairie, une conférence dont le thème était : « *Mieux partager la rue, de nouveaux espaces pour une circulation apaisée dans nos villes et villages : aires piétonnes, zones de rencontre, zones 30. Bilan des premières expériences, Projets et Perspectives pour les centres-vill(ages) et les quartiers* », avec la participation du CETE Nord-Picardie, et des retours d'expériences de plusieurs villes ayant aménagé de telles zones de circulation apaisée (Dinan, Rennes, Sceaux, ...).

Cette conférence était ouverte aux élus et à leurs représentants (notamment aux services techniques des communes et des collectivités territoriales) mais également à toutes les personnes concernées par le réaménagement de la voirie dans les centres-vill(ages) (bureau d'études, commerçants, associations, simples particuliers...).

Environ 70 personnes y ont participé.

La Municipalité a avancé très vite dans ses réflexions, et ses décisions ont même été au-delà de nos attentes :

- Mise en « zone de rencontre » de la plus grande partie du centre sauvegardé de la ville (partie située à l'Ouest de la RD1017).
- Mise en zone 30 du quartier du Val d'Aunette et de la partie du secteur sauvegardé situé à l'est de la RD 1017.
- Suppression du stationnement en épi sur la moitié de la Place de la Halle, consécutive aux travaux de rejointoiement du pavage, rendant ainsi plus

cette année, fait la promotion de l'usage du vélo auprès des élus et de la population, et fait connaître nos attentes en matière d'aménagements.

L'implantation de l'au5v dans la région de Senlis donne, bien sûr, un reflet particulier au déroulement de la Fête dans cette ville. L'implication cette année de la CC3F dans la manifestation a été ponctuée d'un discours de M. Charrier, Pdt de la CC, faisant part des grandes orientations de cette collectivité en matière de circulations douces, ainsi que d'une allocution de M. Six, premier Adjoint de la Mairie de Senlis, complétée d'une intervention de M. Coudière, Maire Adjoint de Senlis en charge de la circulation.

L'action de nos amis de Vellovaque sur Beauvais, conjuguée à celle de l'au5v donne maintenant une importance très étendue à cette manifestation. Seuls deux secteurs du département font encore figure de « parents pauvres » du fait d'un manque de militants engagés, soit sous forme directement associative soit sous forme d'antenne Locale : Noyon et Crépy-en Valois.

### La Fête des Voies Vertes :

Dimanche 18 septembre à Beauvais et 25 septembre à Senlis.

La Fête des Voies Vertes mobilise chaque année, depuis 2007, les énergies du CAPVVO, Collectif Associatif réunissant 11 associations d'usagers potentiels des Voies Vertes. Seules quelques unes sont actuellement concrètement impliquées dans l'organisation : l'APF, l'URCC, Vellovaque et l'au5v.

Comme les années précédentes, 2 manifestations se sont déroulées à Beauvais et à Senlis. Dans le secteur de Beauvais, la configuration actuelle du parcours – petites routes difficiles à sécuriser – semble faire obstacle jusqu'à maintenant à une large mobilisation d'usagers. Sur Senlis, la participation continue d'être importante et même s'accroît d'année en année (plus de 500 participants sur la journée).

Cette année le collectif a recentré la manifestation de Senlis au carrefour de Baraque Chaalis et a, autour de cet endroit, proposé des boucles de balade dont l'une à la découverte du futur « sentier des écrivains » traversant le domaine de l'abbaye de Chaalis et la commune d'Ermenonville. L'ambiance et la convivialité renforcées par l'aspect plus intime de cet endroit de la forêt d'Ermenonville ont été appréciées de tous.

L'au5v remercie encore vivement tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour faire de cette fête une réussite.

## NOUVELLES DES ANTENNES LOCALES

### Chantilly :

de notre représentant local, Pierre BECHET :

La cause du vélo dans la Ville a marqué cette année quelques points. La suppression, pour cause d'infraction à la réglementation, des « voies blanches » tracées sur les trottoirs a amené la Ville à rechercher des solutions de remplacement.

### **Vers un itinéraire cyclable Nord/Sud ?**

La Ville a commandé une étude à la société Indiggo-Altermodal sur l'étude des flux et l'établissement d'un

schéma de déplacements vélos, compatible avec la réglementation. Mais l'ambition initialement affichée a été ramenée, dans l'élaboration du cahier des charges, à la création d'une liaison Nord/Sud le long de la RD1016. Les propositions sont attendues pour la fin de l'année, et des travaux pourraient être engagés sur le budget 2012.

### **Nouvelles zones 30 et DSC**

Sans attendre ces échéances, l'inauguration d'une zone 30 avec des DSC dans le quartier de la gare et dans trois autres voies à l'occasion de la Fête du vélo a réjoui les cyclistes et tout particulièrement l'au5v qui est désormais étroitement associée à la recherche, avec les services de la Ville, de nouvelles solutions.

### **Chantilly à vélo en balade**

L'antenne locale a été souvent sollicitée pour organiser des « balades ». C'est maintenant chose faite. Un RV mensuel est proposé avec, au programme, une sortie sur la demi journée, ou plus tard, aux beaux jours, sur la journée, sur les chemins et petites routes tranquilles au départ de Chantilly. Un calendrier sera établi et diffusé après la période d'essai de cet automne.

### Pont-Sainte-Maxence :

de notre représentante locale, Valérie BERT.

2ème année d'existence pour l'antenne de Pont-Sainte-Maxence.

La Ville est restée 6 mois sans personne à la tête des services techniques. L'antenne a maintenant un nouvel interlocuteur en la personne de J. Bahu.

Après une rencontre en avril dernier en présence de D. Gaston, Maire Adjoint en charge de l'Environnement, des transports et de l'Agenda 21, et d'un technicien, nos propositions d'aménagements cyclables ont trouvé un écho favorable. La bande cyclable de la rue du Chancelier Guérin a été complétée par un « cédez le passage » et des sas à vélos ont été réalisés au niveau de (pratiquement) tous les feux de la Ville. Nous avons hélas du constater que ces sas ne sont pas conformes aux recommandations du Certu : largeur de 3 à 5 m...

Il reste encore 2 rues à mettre en double sens cyclables dans le Quartier des Usines, mais on nous a promis que les panneaux étaient commandés.

Les travaux concernant la Zone de Rencontre en centre ville ont démarré cet été, la 1ère phase s'achevant à la fin de l'année. Des arceaux devraient être installés avec un panneau indiquant qu'il s'agit de parking à vélos. D'autres travaux sont envisagés au printemps prochain, avec notamment la réalisation de 2 bandes cyclables rue Pasteur, de travaux permettant la traversée de cette rue pour aller à la gare, la réalisation de sas à vélos au niveau des feux non encore équipés et la généralisation des panneaux « parking à vélos » au droit des arceaux déjà existants.

Nous avons participé à plusieurs manifestations organisées par la Ville dont l'Oise Verte et Bleue, la Fête au Poteau et le forum des associations. Nous avons également co-organisé une sortie-rencontre avec l'AMAP de Pont en Basse Vallée d'Automne.

A la demande du Maire, nous avons écrit un article sur les sas à vélos dans le journal municipal et nous devrions avoir un petit encart à chaque nouveau numéro. Beaucoup de choses restent à faire, mais elles avancent, et partie de rien en 2009, la Ville pourrait bientôt devenir une Ville Cyclable.

### ABC VELO et l'Agglomération Creilloise :

de notre représentant local à Nogent-sur Oise, Frédéric SCHNEIDER;

Sans revenir trop en arrière dans l'année, il faut signaler qu'un des temps forts pour nous fût la co-organisation, fin mai, avec l'AMOI ( association pour la Mémoire Ouvrière et Industrielle du bassin creillois) et la CAC , de la 1ère Fête du vélo de l'agglomération. Outre 2 journées de gravage Bicycode gratuit, le 29 mai fût l'occasion de découvrir à vélo, avec Clarisse LORIEUX, une partie du patrimoine industriel encore visible sur les 4 communes.

La préparation de cette manifestation a permis de nouer des contacts fructueux avec différents intervenants de la CAC et particulièrement Pascale DIDINE, Directrice des Services à la Population et Sébastien DUC, Responsable des Transports et Déplacements qui souhaitent vivement mener d'autres projets avec l'Au5v.

Dans cette optique, nous participons en tant qu'association d'usagers au Comité Technique d'Elaboration du Schéma de Circulation Douce pour les 4 communes. Le cabinet EREA Conseil a été choisi pour effectuer le travail d'analyse de l'existant et proposer les tracés directeurs avec infrastructures associées afin de redonner d'avantage de légitimité aux modes de déplacements non motorisés et de qualité aux aménagements qui seront réalisés. La phase d'analyse s'est achevée mi-octobre.

Toujours à la CAC, Hervé COUDIERE, Directeur des Services Technique et Arnaud PRIONI, Chargé de la Rénovation Urbaine, nous ont consulté sur le projet de nouvelles voies de circulation entre le carrefour des Forges de Montataire et la rue des Usines de Creil. Cet axe, longeant la ligne de chemin de fer, desservira de nouveaux logements dans le quartier de Gournay et comprendra une piste cyclable bidirectionnelle de 2,50m. Suivant nos remarques, celle-ci sera séparée de la chaussée par un terrain arboré. Pour le Pont Y, la construction d'une structure d'élargissement des trottoirs à l'extérieur du pont à été abandonnée. Une bande cyclable (ou une piste cyclable de largeur 1,50m surélevée au niveau du trottoir) sera aménagée dans la montée de la rue Jean Jaurès de Creil. Elle rattrapera en haut du pont l'intersection en Y qui sera elle aussi en surélévation par rapport à aujourd'hui et formera une zone de rencontre. Les premiers travaux débiteront au 2ème semestre 2012.

Pour clore le chapitre des relations avec la CAC, Il faut noter que l'Au5v est désormais représentée au conseil d'administration de la Maison du Tourisme de la CAC qui définit la politique touristique des 4 communes.

A Nogent, suite à une réunion avec Jean François DARDENNE, Maire de la commune, nous avons rencontré Didier BETSCHART, Responsable des Services Techniques, et Patrick DÉVIPART, Responsable du Bureau d'Etudes. Ils nous ont exposé les détails des différents projets d'aménagement de voirie en cours sur la ville. Le projet le plus avancé actuellement est l'extension de la zone 30 / zone de rencontre de la rue du Général de Gaule vers la Place de la République par un sens unique pour les voitures. Malgré nos remarques, nous craignons cependant que les erreurs d'aménagement (largeur trottoir < 1,40m, voie cyclable sur trottoir avec traversées répétées de la chaussée) de la première partie soient reconduites sur cette deuxième phase de réalisation...

Pour les aspects communications, signalons notre participation, par un stand à la fête des associations de Creil, au festival MixUp, à la fête des associations

de Nogent et à « Creil Respire ». Pour ces 2 dernières manifestations, en plus du stand, nous avons organisé nos premiers « vestiaires à vélos » en assurant, dans un parking fermé, la garde gratuite des vélos des usagers ayant choisis ce mode de déplacement ces jours là.

Pour finir, comme mentionné dans un autre article de ce bulletin, depuis le 7 juillet, l'ATELIER ABC VELO d'autoréparation est ouvert à Creil. Il s'agit d'une démarche s'inscrivant dans le réseau francophone des ateliers de « L'HEUREUX CYCLAGE » dont nous sommes membres. C'est une action importante pour le développement de l'usage du vélo au quotidien sur la CAC. Elle s'adresse en partie à des membres de l'Association qui n'utilisent pas la voiture parce qu'ils sont trop jeunes ou parce qu'ils n'en ont pas. Pour ces personnes, l'accès à des pièces détachées très peu chères, de l'outillage et des conseils est une garantie de pouvoir conserver une liberté de déplacement sur la CAC, pour s'amuser ou aller travailler. Au-delà des aspects techniques, cette démarche de solidarité active s'appuie sur un cercle de bénévoles motivés dont vous pouvez faire partie si vous le souhaitez en faisant bénéficier de vos compétences, mêmes rudimentaires, une fois de temps en temps ou très ponctuellement un jeudi après midi ou un samedi matin. De même, si vous possédez des vélos, des pièces détachées de toutes sortes, voire des outils dont vous n'avez plus l'utilité, nous sommes intéressés pour les récupérer, les recycler et leur donner une seconde vie. N'hésitez pas à nous contacter [abcvelo@au5v.fr](mailto:abcvelo@au5v.fr).

### Clermont :

De notre représentant local à Clermont, Pascal CHEVALLIOT.

Démarrage timide pour l'antenne de Clermont, n'ayant pu être vraiment disponible pour l'association.

Trois projets plus ou moins imbriqués sont en cours à Clermont, et l'équipe en charge de leurs développements me semble (avec mon peu d'expérience) motivée pour faire avancer les choses. Laure BOUTEAUD (chargée de mission développement durable) m'a clairement indiqué que la ville souhaitait profiter de l'expérience de l'au5v pour ne pas réaliser des aménagements inutiles, parce qu'inappropriés, comme cela a pu être le cas dans certaines communes.

- Le Paris / Londres (380 km dont plus de 100 dans l'Oise) va bénéficier d'un financement régional afin d'effectuer un balisage de l'itinéraire (plutôt centré sur le tourisme) sur lequel la ville à peu de prise à ce que j'ai compris... Il s'agira dans un premier temps, du fait du délai court (les JO de 2012 sont le but visé), de la réalisation d'une signalisation simple appelée à évoluer par la suite. Un litige avait lieu sur la proposition de remonter la rue des Fontaines à contresens (ce n'est pas tant le contresens qui pose problème, mais la forte pente qui peut en décourager plus d'un !). La seule solution — permettant de respecter les critères de pente — est de passer par la gare et le nord de la ville.
- Pour la Trans'Oise, il existe une forte proposition de financement de l'étude ainsi que de son balisage par la région et donc il serait dommage de ne pas en profiter, comme le faisaient remarquer les élus de Clermont ! Aussi, il faut accélérer la recherche d'un cabinet pour l'exécution de cette étude afin de ne pas perdre le financement. Le souci principal est le passage du pont du chemin de fer situé non loin de la gare. Clermont a provoqué une réunion avec les cinq villes concernées (Agnetz, Breuil-le-

Vert et Breuil-le-Sec, Fitz-James, Clermont) pour ne pas perdre de temps et les impliquer dans la démarche. Pour nous, la largeur de la chaussée au niveau du pont permet la création de bandes cyclables.

- Au niveau de la gare de Clermont, un projet de nouveau parking au nord (côté Fitz-James), devrait permettre d'accélérer l'aménagement de la gare (création d'une passerelle pour accéder par le nord avec accès handicapés et vélos et passage direct vers Fitz-James par un, voire les deux passages souterrains de la N31. Par ailleurs, un travail se fait sur un chemin de contournement / balade en VTT/VTC au sud de Clermont. Une sortie était en prévision pour définir un balisage des points remarquables. Quelques travaux de terrassement seront faits à certains endroits dangereux en utilisant des terrains acquis par la ville.

Comme vous le voyez, il y a des choses passionnantes pour le vélo à Clermont... sur le papier !! Espérons qu'une concrétisation, à la hauteur de nos espoirs, suivra...

### Compiègne :

De nos représentants Christophe CHERON et Alexandre HENNEQUIN.

A Compiègne, le 3ème pont ou Pont neuf a été inauguré le samedi 10 septembre. Une foule nombreuse s'est pressée pour les festivités organisées à cette occasion. Le même jour, le forum des associations était organisé sur et autour du nouveau pont. L'antenne compiégnoise de l'au5v y a tenu un stand, ce qui a permis de rencontrer un public diversifié pour se faire connaître.

La mise en service de ce pont s'est accompagnée de réaménagements de la voirie et d'une réorganisation du plan de circulation dans le centre de Compiègne. Le pont est équipé de 2 bandes cyclables, de part et d'autre des 2 voies de circulation. Des bandes cyclables ont été réalisées sur les deux rives de l'Oise rue du Port à Bateaux, rue de l'Oise, rue de Harlay. Des bandes cyclables sur trottoirs ont été matérialisées par une couleur ocre (mais sans partage clairement identifié avec les piétons sur la rue de Beauvais). Mais la continuité de ces aménagements n'est pas toujours assurée, ce qui ne facilite pas une circulation en toute sécurité. Les sas vélos aux feux de circulation, qui avaient disparu lors des travaux, réapparaissent progressivement !

Le 28 mai 2011, l'Antenne Locale a tenu un stand dans le centre de Compiègne (rue Napoléon, devant l'Hôtel de ville), en parallèle avec un stand de l'ARC (agglomération de la région de Compiègne), la présentation de vélos électriques par le magasin Electric City Cycle et la présentation des 2 cycles de transport de personnes (vélo-taxi), opérant sur Compiègne. Un stand de marquage Bicycode a permis de graver une vingtaine de vélos durant l'après midi.

Fin avril, nous avons défini des emplacements de stationnement vélos avec arceaux avec le conseiller municipal en charge du commerce (notre seul interlocuteur...) à Compiègne, Philippe Trinchez. Les aménagements ont été réalisés dans les semaines suivantes. Mais certains aménagements ont été effectués de telle façon que nous avons proposé en octobre un cahier des charges simplifié pour éviter les installations « baroques » !

## SORTIE À VÉLO 2012



Le programme de nos sorties n'ayant pas encore été fixé pour l'année 2012, et celui-ci étant régulièrement mis à jour, nous vous invitons à consulter régulièrement la page d'accueil de notre site au5v.fr pour découvrir toutes les balades à venir...

Sachez déjà qu'une sortie mensuelle (en général le dimanche) est organisée à Chantilly, une autre à Creil, et une à Senlis, ainsi que quelques-unes à Compiègne et Pont-Ste-Maxence, soit presque une par semaine !!

Par ailleurs, plusieurs adhérent(e)s ayant souhaité effectuer des balades en semaine (en groupe informel), le programme de leurs balades sera également indiqué sur le site.

Faites-nous connaître vos balades....

### PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE

**VENDREDI 16 MARS 2012**

à

**PONT-SAINTE-MAXENCE**  
(salle à l'arrière de la Mairie)

**RENDEZ-VOUS**  
à

**18h** : Conférence débat : Observatoire  
des mobilités actives : 1er résultat, bilan,  
perspectives.

**20h** : Assemblée générale.  
Pot de l'amitié.

## 2012 - RENOUELEMENT ADHESION - 2012

En 2010, nous avons décidé de faire correspondre notre fonctionnement associatif avec l'année civile. De ce fait nous vous invitons dès maintenant à renouveler votre adhésion qui sera donc valable pour l'année 2012.

Le Bureau du 27 septembre 2011 a réexaminé le montant des cotisations et a décidé d'en simplifier le barème. Jusqu'à maintenant nous avons : « cotisation étudiants et mineurs : 5 €, individuelle 8€, de couple 12€ et famille 15€.

Désormais, les montants de cotisation seront les suivants : 5€ pour les chômeurs, les mineurs et les étudiants, 10€ pour une adhésion individuelle, 15€ pour une famille (couple avec ou sans enfant(s), ou parent isolé avec enfant(s)).

Nous n'avons pas revu à la hausse le montant de la cotisation pour les étudiants/mineurs/demandeurs d'emploi ni pour les familles, car nous voulons que notre association reste abordable pour le plus grand nombre. Mais si vos revenus vous permettent un petit (ou gros) « coup de pouce » à l'association, complétez votre adhésion par un don, en partie déductible de vos impôts (66%). Comme nous l'avons déjà dit et écrit, l'association « change de braquet » et un complément aux adhésions est nécessaire à notre développement. Chaque don fera l'objet d'un reçu à joindre à votre déclaration d'impôts.

Afin de faciliter la gestion des adhésions, merci de bien vouloir utiliser le coupon ci-joint et l'envoyer à : **AU5V - 30, avenue Eugène Gazeau - 60300 SENLIS**

Il est aussi toujours possible d'effectuer un virement bancaire au compte courant de l'association, domicilié au Crédit Agricole Brie Picardie / Agence de SENLIS, dont voici les coordonnées :

Code Banque	Code guichet	Numéro de Compte	Clé RIB
18706	00000	90937300214	69

Merci d'avance.

Le Trésorier.



Je/nous, soussigné(s) (Nom) ..... (Prénom) .....  
(Nom) ..... (Prénom) .....  
(Nom) ..... (Prénom) .....  
domicilié(s) .....  
.....  
email ..... (correspondance statutaire)

- adhère/adhérons à l'au5v.
- suis/sommes volontaire(s) pour participer aux actions de terrain menées par l'au5v.

Je joins ma/notre cotisation d'adhésion (à l'ordre de l'au5v) d'un montant de :

- 5,00 € (mineur ou étudiant)
- 10,00 € (adhésion individuelle)
- 15,00 € (famille : 2 personnes et plus)
  
- Je fais un don de .....€

Date :

Signature :